

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 03 juillet 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Yves BONANSEA, Rémy STADELMANN, FARQUE Christine, Martine LANDRY, Mr VALLORY Stéphane.

Était absente excusée : Anne PORRO (procuration donnée à Sylvie DODY).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05-06-2024
- Bilan travaux voirie
- Point sur l'acquisition de la maison Chanet
- Réflexion sur le devenir du bâtiment de l'actuelle mairie
- Chantier assainissement
- RIFSEEP
- Questions diverses (devis miroir voirie)

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire donne des informations pour l'organisation des permanences d'été. La secrétaire sera en congés du 8 au 28 juillet 2024. Le secrétariat sera fermé du 13 au 28 juillet. Une permanence des élus sera mise en place. Il remercie les élus pour leur implication lors des différentes journées électorales.

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 05-06-2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ Bilan travaux voirie

Le Maire fait le bilan des travaux de voirie : chemin du GAEC et chemin des Aviateurs. Quelques réserves ont été émises pour l'achèvement des travaux.

Il est également nécessaire de prévoir un rafraichissement du marquage peinture sur les voies communales.

3/ Acquisition maison Chanet

L'EPF (établissement public foncier) confirme son accord pour financer l'opération. Accord de leur contrôle de légalité. Prévoir un rendez-vous chez le notaire en août 2024.

4/Réflexion sur le devenir du bâtiment de l'actuelle mairie

La commune a pris contact avec le pôle rénovation de la CCLL. L'urgence consiste à décider du devenir du logement communal qui va se libérer à compter du 1^{er} septembre 2024. Suivant le classement énergétique du logement, plusieurs options seront possibles en tenant compte des nouvelles dispositions imposées par la nouvelle loi.

Il est décidé à l'unanimité des membres de réaliser un DPE (diagnostic performance énergétique) avant de prendre une décision ; Quoi qu'il en soit, rien ne s'oppose à ce que le logement soit reloué.

5/Chantier assainissement

L'entreprise MOUROT nous a informé qu'elle démarrerait le chantier en retard (mi-juillet / fin juillet). Une réunion des habitants concernés doit se tenir rapidement. A noter qu'il manque toujours une convention de passage sur une parcelle agricole.

6/ RIFSEEP

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de répondre favorablement à la demande de la secrétaire d'instaurer le RIFSEEP (régime indemnitaire) au sein de la collectivité.

7/ Questions diverses

- Pose d'un miroir de sécurité rue des Jardins : devis société RPS validé à l'unanimité des membres pour 792€ TTC.
- Travaux mur du cimetière : les chantiers départementaux ont déjà réalisé l'essentiel de l'opération de reprise des murs d'enceinte. Une nouvelle fragilité a été décelée : devis de 520€ TTC accepté à l'unanimité des membres.
- Rappel : cérémonie annuelle du Monument des Aviateurs le samedi 31 août à 11h.

Fin de la séance 21h15

Prochain conseil le 11-09-2024

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-30	Mise en place du RIFSEEP
---------	--------------------------

Le Maire, EDME Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie

